



Renforcement et amélioration de la gouvernance multipartite de l'Internet

**COMMENT LA COMMUNAUTÉ
TECHNIQUE PEUT APPORTER SON AIDE**

Table of contents

3 Sommaire

5 Introduction

8 Portée

10 Éléments essentiels d'une approche multipartite

Inclusivité et transparence

Agilité et réactivité

Expertise technique

Financement et ressources

25 Propositions et prochaines étapes

1. Développer et améliorer la coordination sur les questions de financement

2. Développer des échanges plus profonds entre la prise de décision et le dialogue

3. Favoriser la gouvernance multipartite dans l'élaboration de politiques publiques

4. Continuer d'innover les modèles de gouvernance technique

37 Faire des progrès et les mesurer

39 Conclusion

42 Annexe 1 : Méthodologie

Questionnaire sur la communauté technique

Sommet de la communauté technique de CIRA

Entrevues

48 Annexe 2 : Questionnaire

Sommaire

Ce rapport, élaboré par l'Autorité canadienne pour les enregistrements Internet (CIRA), explore l'évolution et l'avenir de la gouvernance multipartite de l'Internet. S'appuyant sur les connaissances des membres de la communauté technique de l'Internet, il présente des propositions stratégiques visant à renforcer le modèle multipartite et à relever les principaux défis.

Sa publication arrive à un moment crucial : alors que nous nous apprêtons à examiner les résultats du Sommet mondial sur la société de l'information+20 (SMSI+20) cette année, le consensus fragile, mais de longue date selon lequel l'Internet doit être régi par des principes multipartites ouverts et inclusifs est de plus en plus contesté. Cette approche, qui implique les gouvernements, la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé et la communauté technique, a été identifiée comme une pierre angulaire de la gouvernance de l'Internet par le SMSI initial en 2003 et en 2005.



Allocution d'ouverture du Sommet de la communauté technique de CIRA tenu en marge de l'ICANN82 à Seattle.

Le modèle multipartite a joué un rôle déterminant dans la promotion d'une collaboration productive et inclusive au cours des deux dernières décennies. Toutefois, le présent rapport reconnaît également que ce modèle n'est pas exempt de défis et de critiques. À mesure que l'Internet continue d'évoluer, nous soulignons la nécessité de maintenir l'engagement en faveur de l'approche multipartite. Cela implique de reconnaître l'évolution du contexte technologique et géopolitique tout en répondant aux critiques formulées à l'encontre du modèle.

Ce rapport présente les points de vue d'un certain nombre de membres de la communauté technique, mais il ne reflète pas toutes les opinions au sein de ce groupe très diversifié. Et bien que cette contribution se concentre sur les perspectives et les rôles de la communauté technique,

la gouvernance multipartite de l'Internet dépend bien sûr nécessairement des contributions de tous les groupes de parties prenantes pour relever les défis en constante évolution de l'Internet.

Outre l'examen des développements et de la littérature pertinents, la phase de recherche de ce rapport comprend trois volets principaux, détaillés à l'annexe 1 (Méthodologie).

1. Tout d'abord, CIRA a distribué un court questionnaire auprès des membres de la communauté technique de l'Internet, dans le but de recueillir leurs points de vue et leurs perspectives sur les difficultés ou les enjeux liés à la gouvernance multipartite de l'Internet — ainsi que sur les moyens d'y remédier ou de les surmonter.
2. Ensuite, nous avons organisé un [Sommet de la communauté technique](#) afin de réunir un large éventail de membres de la communauté technique dans le but d'identifier les priorités communes pour un modèle multipartite renforcé et amélioré en matière de gouvernance de l'Internet.
3. Troisièmement, nous avons mené une série d'entretiens afin d'intégrer les perspectives et les points de vue supplémentaires d'expert·es techniques sur les défis et les propositions présentés dans ce rapport.

Cette étude a pu identifier les principaux défis liés à la gouvernance multipartite de l'Internet, notamment l'inclusivité et la transparence, l'expertise technique, l'agilité et la réactivité, ainsi que le financement et les ressources, qui sont examinés dans le corps du rapport. Nous présentons également des propositions pour relever ces défis, en soulignant l'importance de la collaboration et de la coordination au sein de la communauté technique.

Chez CIRA, nous croyons qu'une approche multipartite de la gouvernance de l'Internet est d'une importance cruciale et, tout autant, que la communauté technique de l'Internet a un rôle central à jouer dans l'élaboration de son avenir. Nous espérons que ce rapport contribuera à ce travail essentiel.

Introduction

Il y a deux décennies, le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) – une initiative sur mesure des Nations Unies (ONU) issue de la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) de 1998 – nous a fait entrer dans l'ère de la gouvernance mondiale de l'Internet.

Bien sûr, cela ne marquait pas les débuts de l'Internet. L'article de Vint Cerf et Bob Kahn définissant le protocole TCP (Transmission Control Protocol), souvent considéré comme l'acte fondateur de l'Internet, avait déjà 30 ans lorsque le SMSI a été lancé à l'occasion des sommets de Genève et de Tunis en 2003 et 2005.¹

Le SMSI n'a pas non plus marqué le début de la « gouvernance » en lien avec l'Internet. Déjà phénomène mondial au début des années 2000, le succès de l'Internet était le fruit d'une multitude de processus et de structures de gouvernance dynamiques et coordonnés qui ont permis d'élaborer et de diffuser des normes et des protocoles communs, ainsi que de gérer la distribution et l'enregistrement de ressources communes telles que les adresses IP (Internet Protocol) et les chaînes de caractères dans le système de noms de domaine (DNS).

Cependant, la gouvernance de l'Internet, telle qu'illustrée par les discussions du SMSI et leurs conclusions, représentait quelque chose de nouveau, voire d'inévitable : le moment où le développement technique et la maintenance de l'Internet se sont heurtés aux conséquences sociales et économiques de son succès. L'Internet, tout en restant une technologie, était devenu le fondement d'un ensemble beaucoup plus complexe et intersectionnel de changements sociaux et économiques : il n'était plus seulement une technologie. En conséquence, les discussions du SMSI ont reconnu que la responsabilité et la gouvernance de l'Internet devaient impliquer un éventail beaucoup plus large de parties prenantes, notamment les gouvernements, la société civile, le milieu universitaire, le secteur privé et la communauté technique.

Selon la plupart des mesures objectives, les deux dernières décennies — l'ère du SMSI — ont été témoins de l'essor remarquable de l'Internet. Dans son

1. IEEE Communications Society, [TCP Design Published](#), 1974.

évaluation des 20 dernières années, par exemple, la Commission des Nations Unies sur la science et la technologie au service du développement (CSTD) a relevé que :

Les technologies et services numériques se sont profondément infiltrés dans presque tous les aspects de l'existence humaine, entraînant des transformations dynamiques dans les modes d'interaction entre les gouvernements, les entreprises et les citoyens, ainsi que dans la prestation des services publics.²

Tout au long de cette période, la gouvernance de l'Internet a été façonnée, à des degrés divers, par les principes et l'approche convenus lors de ces premières réunions en 2003 et 2005. On peut soutenir que le principe le plus visionnaire parmi ceux-ci est l'idée énoncée dans l'Agenda de Tunis de 2005, selon laquelle « la gestion de l'Internet englobe à la fois des enjeux techniques et des questions de politique publique, et devrait faire intervenir l'ensemble des parties prenantes ainsi que les organisations intergouvernementales et internationales concernées. »³ C'est ce qu'on appelle désormais l'approche multipartite de la gouvernance de l'Internet.

Les 20 années de collaboration et de dialogue fructueux qui ont suivi, fondées sur la reconnaissance commune de la légitimité et de la nécessité de l'approche multipartite, constituent l'une des réalisations les plus importantes du SMSI. Bien que l'approche multipartite soit loin d'être parfaite, le fait qu'elle soit toujours en vigueur, acceptée et approuvée par les Nations unies, tout récemment encore par le Pacte numérique mondial (PNM) de 2024, est une réussite remarquable.

Un bilan après 20 ans marque toutefois un tournant décisif, et la poursuite de l'engagement en faveur de l'approche multipartite repose sur la conviction commune que cette approche reste efficace, inclusive de toutes les parties prenantes nécessaires et adaptée aux nouveaux défis. Une telle conviction doit s'accompagner d'une prise de conscience de l'ampleur des changements technologiques et géopolitiques, ainsi que de l'évolution

2. Commission des Nations Unies sur la science et la technologie au service du développement (CSTD), [Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information \(SMSI\) au cours des 20 dernières années](#), 2024.

3. SMSI, [Agenda de Tunis pour la société de l'information](#), 2005.

(ou, selon certains, de l'absence d'évolution) de la gouvernance de l'Internet en réponse à ces changements. Comme l'indique l'évaluation du CSTD :

Toutes les conséquences de l'évolution de la société de l'information n'ont toutefois pas été aussi positives. L'objectif de la connectivité universelle et de l'utilisation généralisée des ressources numériques, en particulier de l'Internet, n'a pas été atteint et demeure encore lointain dans certains pays. On s'inquiète de plus en plus du fait que l'inégalité numérique renforce les inégalités sociales et économiques au sein des sociétés. Les infrastructures numériques et autres se sont révélées vulnérables à la criminalité, ce qui a mis en évidence l'importance et la nécessité de la cybersécurité. De nouveaux défis complexes en matière de gouvernance sont apparus en ce qui concerne la gestion des données et l'intégrité de l'information. ⁴

Les nouvelles technologies, les défis liés aux mécanismes de gouvernance existants et les nouvelles approches (ou propositions) en matière de gouvernance font que le contexte actuel est très différent de celui de 2005. Il est également évident que ce paysage, et les défis qui en découlent, varient considérablement d'une région à l'autre. De telles disparités doivent être reconnues et prises en compte si l'on veut que l'approche multipartite puisse réellement fonctionner pour toutes et tous.

En résumé, le présent rapport examine l'approche multipartite, ses défis et son avenir. Il est destiné à alimenter la coordination de la communauté technique de l'Internet avant et pendant l'examen du SMSI+20, mais il va également au-delà de cet événement ponctuel.

Le consensus initial du SMSI s'inspirait largement des processus de gouvernance ouverts et inclusifs que la communauté technique de l'Internet gérait déjà avec succès depuis près de deux décennies. À l'approche de son examen après 20 ans, cette même communauté peut s'appuyer sur les innovations et les améliorations qu'elle a favorisées tout au long d'une période de croissance et de changement afin de mieux éclairer les discussions mondiales sur l'évolution future de la gouvernance de l'Internet.

4. CSTD NU, ouvrage cité

Portée

Le concept de gouvernance de l'Internet englobe un large éventail d'activités réglementaires, administratives et de coordination : un aspect important du SMSI a été de reconnaître la nécessité d'envisager ces activités de manière holistique. Une mesure prise dans un domaine peut avoir des conséquences imprévues et parfois imprévisibles sur les décisions prises dans un autre domaine : les décisions relatives à la normalisation technique d'un protocole peuvent avoir des répercussions sur l'élaboration de lois ou de politiques publiques, et inversement.

Cependant, il peut également être utile de distinguer différentes catégories de gouvernance de l'Internet, dont deux sont particulièrement importantes pour le présent rapport :

- **Gouvernance technique de l'Internet** : désigne les processus de gouvernance liés aux opérations Internet, à la normalisation et à la politique en matière de ressources, y compris les processus de normalisation du Groupe de travail sur l'ingénierie Internet (IETF) et du World Wide Web Consortium (W3C), l'élaboration de politiques DNS dans la Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) et de nombreuses communautés de domaine de premier niveau de code de pays (ccTLD), ainsi que l'élaboration de politiques en matière de ressources de numéros Internet, généralement au sein des communautés de registres Internet régionaux (RIR). Certains de ces processus sont antérieurs au SMSI et tous ont leurs propres communautés et parcours d'évolution spécifiques.
- **Processus liés au FGI et aux INR** : désignent les activités de gouvernance et de coordination multipartites issues des résultats initiaux du SMSI, principalement le Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), ses activités intersessions connexes et l'écosystème d'initiatives nationales et régionales de gouvernance de l'Internet (INR) qui se sont développées à travers le monde. Si le FGI a favorisé le développement des INR, ces derniers doivent être considérés comme indépendants et autonomes, tout en fonctionnant selon un modèle multipartite défini au sein du FGI.

Les défis et la dynamique de ces deux catégories sont évidemment très différents, par exemple en ce qui concerne les modalités de financement,

le profil des participant·es et les rôles fonctionnels, mais ils sont néanmoins étroitement liés à bien des égards. Lors de l'élaboration du présent rapport, y compris lors des discussions qui ont eu lieu à l'occasion du Sommet, les différent·es contributeur·trices et répondant·es ont souvent choisi de se concentrer sur l'un ou l'autre aspect.

Les propositions formulées dans le présent rapport ne visent pas des modèles spécifiques de gouvernance technique de l'Internet, tels que le processus l'élaboration des politiques d'un RIR ou le processus de demande de commentaires (RFC) de l'IETF. Chacun de ces modèles est unique, complexe et soumis à l'examen et aux modifications d'expert·es au sein de sa propre communauté; leur évolution spécifique dépasse donc le cadre du présent rapport. Cependant, l'évolution de ces modèles ne doit pas se faire de manière isolée, et les propositions formulées ici pourraient s'avérer utiles pour ces communautés à mesure qu'elles adaptent leurs modèles spécifiques au fil du temps.

Éléments essentiels d'une approche multipartite

Le processus du SMSI a peut-être abouti à un engagement durable en faveur d'une approche multipartite, mais cet engagement a, bien entendu, été contesté à plusieurs reprises. Certains continuent de remettre en question la nécessité, la légitimité, voire la viabilité des modèles de gouvernance multipartite.

Comme l'ont souligné les leaders de la communauté technique, dont Vint Cerf et Sir Tim Berners-Lee, dans leur lettre ouverte adressée en juin 2024 au secrétaire général des Nations unies, António Guterres, et à l'envoyé spécial des Nations unies pour la technologie, Amandeep Singh Gill :

Il n'y a pas de centre de contrôle sur l'Internet. Cette caractéristique est une propriété essentielle de l'Internet, et non un accident. Pourtant, au cours des dernières années, nous avons constaté une volonté de traiter les problèmes liés à l'Internet et au Web en tentant d'imposer un modèle hiérarchique de gouvernance sur les questions techniques. Ces propositions nous préoccupent car elles représentent une érosion de l'architecture fondamentale.⁵

Au cours du processus d'élaboration du PNM, par exemple, plusieurs États membres de l'ONU ont mené « des efforts fréquents et coordonnés pour tenter de saper la gouvernance multipartite de l'Internet ».⁶

Commentant ce processus, un-e membre de la communauté technique a fait remarquer lors d'un entretien mené dans le cadre du présent rapport de recherche :

Il est très axé sur le multilatéralisme et repose sur la collaboration des gouvernements afin qu'ils s'entendent sur les priorités et les enjeux, puis sur une brève période de consultation avec d'autres

5. Cerf, Berners-Lee et al., Open letter to the United Nations, June 2024.

6. CIRA, [Ce que le Pacte numérique mondial nous a appris sur les futurs débats relatifs à la gouvernance](#), octobre 2024.

personnes, notamment la société civile, les communautés, le milieu universitaire et des expert·es individuel·les.

Avec la finalisation du PNM et son entrée en phase de mise en œuvre, et alors que la communauté internationale se tourne désormais vers l'examen du SMSI+20, le consensus fragile en vertu duquel l'Internet devrait être gouverné selon des principes multipartites – ouverts, inclusifs et ascendants – semble plus contesté que jamais. Comme le souligne l'administration du domaine .au (auDA) dans son rapport d'étape sur la feuille de route pour la gouvernance de l'Internet à l'horizon 2025 (*Internet Governance Roadmap 2025 Progress Report 2025*) :

La gouvernance de l'Internet atteindra un tournant décisif en 2025, et les parties prenantes issues des pouvoirs publics, du secteur privé, de la société civile, de la communauté technique et du milieu universitaire doivent collaborer afin d'améliorer et de renforcer les processus et les établissements qui régissent l'Internet mondial.⁷

La communauté technique de l'Internet, qui regroupe des entreprises, des organisations, des groupes et des acteur·trices dont la responsabilité quotidienne consiste à exploiter les infrastructures et les services essentiels au cœur de l'Internet, et dont les processus d'élaboration des politiques et de normalisation ont souvent servi d'inspiration et d'exemple pour la gouvernance multipartite, est bien placée pour présenter des arguments distincts et spécifiques en faveur de l'approche multipartite, ainsi que des réflexions sur la manière dont celle-ci peut ou devrait être développée et renforcée.

Dans cet esprit, fin 2024, CIRA a distribué un court questionnaire aux membres de la communauté technique, notamment aux opérateur·trices de registres, aux registraires, aux fournisseurs de plateforme d'enregistrement, aux ingénieur·es, aux chercheur·ses et aux organisations I*.⁸ Cinquante membres de la communauté technique ont répondu au questionnaire,

7. auDA, [Internet Governance Roadmap 2025 Progress Report 2025](#), mars 2025.

8. Le terme « organisations I* » est un terme informel désignant un ensemble informel d'institutions chargées de la gouvernance technique, notamment l'ICANN, les RIR, l'IETF, l'Internet Society, le W3C et les associations régionales de ccTLD.

identifiant les éléments ou caractéristiques essentiels d'un modèle de gouvernance multipartite de l'Internet qui fonctionne, ainsi que les vulnérabilités inhérentes à ces modèles et la manière dont ces défis peuvent être atténués ou surmontés. Ces réponses ont servi de base à la rédaction d'une première version du présent rapport.

En mars 2025, CIRA a organisé un sommet technique d'une journée en personne, au cours duquel les membres de la communauté technique ont examiné ce projet et contribué à peaufiner la version finale actuelle du rapport.

Les catégories ci-dessous reflètent les sujets et les questions qui ont été le plus souvent identifiés par les répondant-es au questionnaire, représentant un large éventail de points de vue individuels et organisationnels :

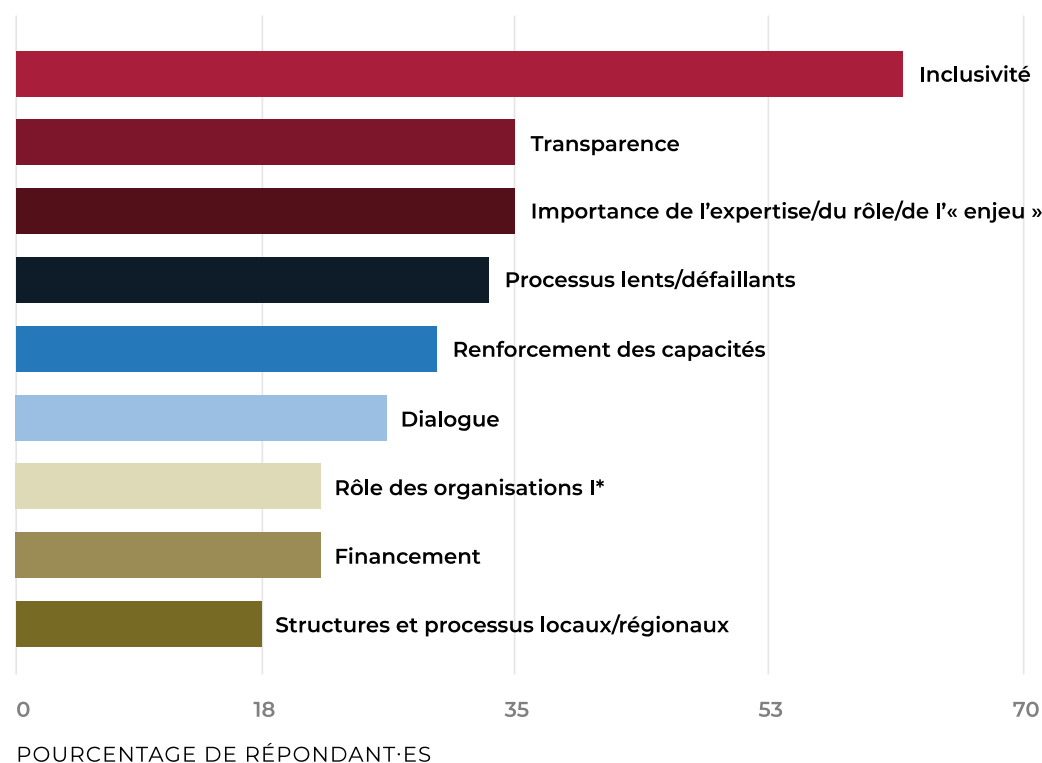


Figure 1. Sujets et questions les plus fréquemment soulevés par les répondant-es au questionnaire

Enfin, en avril et mai 2025, nous avons mené cinq entretiens afin d'intégrer les perspectives et les points de vue supplémentaires d'expert·es techniques sur les défis et les propositions présentés dans le présent rapport.

Sur la base de ces données, le présent rapport se penche sur les éléments thématiques les plus importants qui ont été soulevés : Inclusivité et transparence; Expertise technique; Agilité et réactivité; Financement et ressources.

INCLUSIVITÉ ET TRANSPARENCE

Cité par près de 60 % des répondant·es au questionnaire, le terme « inclusivité » est la caractéristique la plus fréquemment mentionnée comme « élément ou caractéristique essentiel » du modèle multipartite, souvent associé à des concepts tels que l'ouverture, la transparence et le respect des procédures, qui sont tous identifiés comme des facilitateurs systémiques de l'inclusivité. Pour citer un·e répondant·e :

Un modèle multipartite doit fondamentalement rester ouvert à toutes les parties prenantes qui estiment avoir un intérêt direct dans les questions ou les défis abordés. Au-delà de l'ouverture, le modèle devrait garantir aux parties prenantes une possibilité légitime et effective d'exprimer leurs opinions et de participer aux discussions sur un pied d'égalité, dans le respect des principes de diversité et de recherche du consensus.⁹

Pour beaucoup, l'inclusivité est considérée comme fondamentale pour permettre à un modèle multipartite de prendre en compte toutes les préoccupations et de parvenir légitimement à des décisions consensuelles. Comme le dit l'auDA, « étant donné que la contribution de la communauté Internet est essentielle à l'obtention de résultats efficaces, le principe « Rien sur nous sans nous » est fondamental ».¹⁰

Dans le même temps, plusieurs répondant·es ont souligné la difficulté de parvenir à l'inclusivité et de la maintenir dans un modèle multipartite,

9. Registre de domaine/registraire, Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes, répondant à la question 3.

10. auDA, ouvrage cité

mentionnant « une participation déséquilibrée avec une surreprésentation des voix de la société civile minoritaire mondiale » ainsi qu'« un manque général de participation de la majorité mondiale ».¹¹

Les intervenant-es au sommet ont également souligné les priorités et les défis divergents des intervenant-es communautaires techniques dans les pays de l'hémisphère sud, qui pourraient dissuader davantage une participation active aux discussions sur la gouvernance dominées par les pays de l'hémisphère nord. Les participant-es au sommet ont souligné plusieurs autres facteurs qui les empêchent de participer sur un pied d'égalité aux discussions multipartites, notamment les barrières linguistiques, le manque de connaissances, les déséquilibres de pouvoir, les problèmes de visa, ainsi que le décalage horaire, qui favorise les participant-es situés dans le fuseau horaire de l'Est (notamment New York, où se trouve le siège de l'ONU) au détriment des autres.



Photo du Sommet de la communauté technique de CIRA, tenu en marge de l'ICANN82 à Seattle. *Les personnes représentées n'approuvent pas nécessairement le contenu de ce rapport.*

Ces préoccupations sont particulièrement pertinentes dans un contexte où, comme l'a souligné le gouvernement suisse dans son document officiel du SMSI+20, « des défis persistants subsistent, tels que les fossés numériques en constante évolution, puisque 2,6 milliards de personnes resteront hors ligne en 2024, et que les disparités en matière d'accès aux infrastructures, aux compétences et aux contenus numériques continuent d'entraver les progrès mondiaux ».¹²

Un certain nombre de répondant-es au questionnaire ont souligné le rôle important que peuvent jouer les processus de gouvernance pour faciliter ou entraver l'inclusivité et la transparence. Le processus de deux ans qui a mené à l'élaboration du PNM a été cité par plusieurs comme un exemple de

11. Registre/registraire de domaine, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG)), répondant à la question 4.

12. Swiss government, WSIS+20 non-paper, March 2025.

ce dernier cas, où le discours sur une approche multipartite a été contrecarré par ce que beaucoup ont perçu comme un processus exclusif :

Même si les parties prenantes multiples ont ouvertement la possibilité d'exprimer leur opinion, les notifications soudaines ou les délais de soumission très courts nous empêchent de considérer ce processus comme pleinement inclusif.¹³

Ces délais de soumission très courts ont un impact disproportionné sur les petites organisations disposant de moins de ressources, souvent situées dans les pays de l'hémisphère sud, qui peuvent ne pas avoir les capacités internes nécessaires pour élaborer des avis dans des délais très courts. Les intervenant-es au Sommet ont souligné que le processus du SMSI+20, bien qu'encore en cours d'élaboration, manquait également de transparence totale, un-e participant-e demandant : « Comment pouvons-nous nous engager alors que nous n'avons pas notre place à la table des négociations? » et un-e autre a souligné que « les décisions qui n'incluent pas tout le monde ne peuvent profiter à personne ».

La garantie de processus véritablement inclusifs et transparents est considérée comme essentielle, mais aussi comme un défi difficile à relever. Les répondant-es au questionnaire, les participant-es au sommet et les personnes interrogées ont également souligné l'importance des forums et des structures régionaux en tant qu'outils indispensables pour intégrer des perspectives diverses dans l'élaboration de politiques et en tant que lieux permettant de renforcer les connaissances et les capacités, ce qui peut se traduire par une participation plus éclairée et plus efficace des communautés sous-représentées dans les processus multipartites plus larges. Cependant, nombreux sont ceux qui ont souligné que ces forums et structures régionaux sont eux-mêmes confrontés à d'importants défis en matière de durabilité.

13. Registre de domaine/registraire, Groupe Asie-Pacifique, répondant à la question 7.



Photo du Sommet de la communauté technique de CIRA, tenu en marge de l'ICANN82 à Seattle.
Les personnes représentées n'approuvent pas nécessairement le contenu de ce rapport.

AGILITÉ ET RÉACTIVITÉ

L'accent mis sur des processus d'élaboration de politiques et de normes qui soient agiles et réactifs est ancré dans l'approche de gouvernance de la communauté technique depuis bien avant le SMSI. Le credo de l'IETF, « consensus approximatif et code opérationnel », place les progrès pratiques, opérationnels et rapides au cœur de son modèle.¹⁴

Toutefois, à mesure que les questions de gouvernance technique se sont mises à croiser plus fréquemment les questions juridiques, politiques et sociales, la capacité à identifier des solutions pratiques – sans parler de parvenir à un « consensus approximatif » autour de celles-ci – est devenue plus difficile et plus délicate.

Environ un tiers des personnes ayant répondu au questionnaire ont abordé les questions de l'agilité et de la réactivité des modèles de gouvernance multipartite. Pour certain-es, cela s'inscrivait dans le contexte des préoccupations relatives au rythme et à l'efficacité des processus décisionnels existants (ou à la perception de ces préoccupations), tant en matière de gouvernance technique (par exemple, les modèles communautaires de l'ICANN et des RIR) que dans le domaine plus large de la gouvernance multipartite de l'Internet (par exemple, le FGI). Les commentaires incluaient les suivants :

14. Carpenter, FRC 1958 : [Architectural principles of the Internet](#), 1996.

- « La gouvernance Internet des parties prenantes multiples est considérée comme un processus chronophage »;¹⁵
- « Les structures/processus créés dans les années 1990 ne sont pas aptes à faire face à la concurrence géopolitique ou à l'engagement de mauvaise foi »;¹⁶
- « Plus de 10 ans pour mettre en œuvre tout type de changement dans toute procédure. »¹⁷

Il y a également eu de nombreuses références à des « impasses » (où tout progrès est impossible en raison de points de vue opposés bien ancrés) et à la « capture » (où les personnes chargées de diriger le processus sont cooptées pour servir les intérêts d'un-e participant-e spécifique). Ces préoccupations, notamment en matière de rapidité et de réactivité, font écho à celles fréquemment exprimées par d'autres groupes de parties prenantes, en particulier les gouvernements et le secteur privé.

Parallèlement, les participant-es au Sommet de la communauté technique ont souligné la diversité des défis politiques à travers le monde, reflétant des contextes économiques, politiques, sociaux et technologiques variés. Le concept d'approche multipartite doit donc être flexible et adaptable, contrairement à une « idée universelle » définie par un petit groupe, s'il veut répondre aux besoins d'un Internet mondial et de ses utilisateur-rices. Comme l'a souligné l'un-e des participant-es au sommet, l'agilité et la réactivité ne se résument pas à la rapidité, mais aussi à la capacité d'itérer et de changer de cap, si nécessaire, en fonction de l'évolution des circonstances.

Les répondant-es au questionnaire, les participant-es au sommet et les personnes interrogées ont fait référence aux résultats du processus NETmundial+10 en 2024, et plus particulièrement aux lignes directrices multipartites de São Paulo (*São Paulo Multistakeholder Guidelines*), comme des repères importants pour la recherche d'un consensus et la prise de

15. Registre/registraire de domaine, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG)), répondant à la question 4.

16. Chercheur-se, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG)), répondant à la question 4.

17. Opérateur de réseau, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG)), répondant à la question 4.

décision multipartites, élaborés dans une perspective mondiale.¹⁸ Ces lignes directrices définissent les éléments essentiels d'un processus véritablement multipartite, notamment :

- Prendre en compte les asymétries de pouvoir entre les différentes parties prenantes et la capacité de toutes les parties prenantes à participer de manière efficace, significative et durable, notamment grâce à des efforts de renforcement des capacités visant à améliorer leur compréhension et leurs compétences;
- Veiller à ce que les processus politiques soient transparents, c'est-à-dire connus, compréhensibles, applicables et accessibles à toutes les parties prenantes, indépendamment de leur langue, de leur origine, de leur statut ou de leur niveau d'expertise;
- Faciliter une discussion éclairée et réfléchie entre les parties prenantes, traiter tout le monde de manière juste et équitable et reconnaître la valeur des différents points de vue et contributions;
- Être régi par l'état de droit et le respect des principes internationaux en matière de droits de la personne;
- Être agile et capable de s'adapter à l'évolution des circonstances, des technologies, des enjeux émergents et des dynamiques géopolitiques;
- Rechercher activement la coopération et le dialogue avec d'autres instances et processus de gouvernance afin d'éviter la duplication des efforts et de partager les résultats, les meilleures pratiques et les enseignements tirés;
- Collaborer à l'obtention de résultats concrets et réalisables qui conduisent à des changements tangibles et positifs pour la gouvernance de l'Internet et les processus de politique numérique.

Ces lignes directrices constituent un repère important pour les processus de gouvernance multipartite et orientent les propositions que nous formulons dans la dernière partie du présent rapport.

18. [NETmundial+10 Multistakeholder Statement](#), p. 11, avril 2024.

EXPERTISE TECHNIQUE

Une préoccupation fréquemment exprimée par les répondant·es au questionnaire était que l'expertise technique et les perspectives apportées par la communauté technique de l'Internet sont trop souvent absentes des décisions de politique publique susceptibles d'avoir des répercussions techniques.

Ce sujet a récemment fait l'objet d'une vive controverse avec la création du PNM des Nations Unies, où un groupe distinct d'intervenant·es communautaires techniques de l'Internet (initialement reconnu par le Groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet¹⁹ lors de la création du FGI et dans le document final du SMSI+10²⁰) semblait avoir été intégré par les administrateur·rices des Nations Unies dans un « modèle tripartite » regroupant les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile.

Un billet de blogue de 2023 publié par les dirigeants du Centre d'information du réseau Asie-Pacifique (APNIC), du American Registry for Internet Numbers (ARIN) et de l'ICANN a repoussé cette minimisation apparente de la communauté technique en tant que groupe d'intervenant·es, affirmant que :

Collectivement, la communauté technique partage l'obligation de gérer les ressources Internet, telles que le développement de protocoles, la gestion des identifiants uniques, les composants infrastructurels de base et autres, qui permettent son fonctionnement stable, fiable et résilient.²¹

Les tentatives visant à écarter la communauté technique risquent de compromettre à la fois le principe et les avantages de la participation multipartite, tels qu'établis lors des sommets SMSI de Genève et de Tunis. Dans une entrevue, un opérateur de registre travaillant dans la région africaine a souligné certains des risques qu'il a constatés suite à la mise à l'écart de la communauté technique :

19. Groupe de travail des Nations Unies sur la gouvernance Internet, [Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance Internet](#), 2005.

20. ONU, [Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 16 décembre 2015](#).

21. Costerton, Curran et Wilson, [The Global Digital Compact: A top-down attempt to minimize the role of the technical community](#), 2023.

Nous avons constaté que les approches régionales et nationales en matière de réglementation et d'élaboration des politiques ne tiennent pas toujours suffisamment compte des contributions de la communauté technique, de l'écosystème de la communauté technique, des bureaux d'enregistrement principaux, des revendeurs, etc. Souvent, il y a un certain décalage entre les résultats ou les effets de ces interventions gouvernementales, qui ne sont pas vraiment viables ou applicables dans la pratique [...] Il est nécessaire d'impliquer la communauté technique et de la faire participer activement au processus décisionnel en matière d'élaboration des politiques et de la réglementation.

Bien que le rôle distinct de la communauté technique ait été officiellement reconnu dans la version finale du PNM, cet épisode était révélateur d'une préoccupation plus large concernant « l'exclusion de [la] communauté technique de la participation aux décisions de politique publique relatives à la gouvernance de l'Internet ». ²² Et à mesure que le nombre et la portée des décisions de politique publique ayant des implications pour la gouvernance de l'Internet augmentent, ces préoccupations ne font que s'accroître, comme l'explique un·e répondant·e au questionnaire destiné aux industries du domaine :

[...] l'une des principales préoccupations de la communauté technique est le peu de considération accordée aux perspectives techniques dans l'élaboration des politiques. Les politiques doivent tenir compte du rôle fondamental de l'interopérabilité, car la connectivité mondiale repose sur des normes et des protocoles techniques homogènes. Lorsque les décisions politiques négligent ou sous-estiment l'apport technique, elles peuvent involontairement créer des difficultés opérationnelles qui perturbent les connexions internationales et nuisent à la résilience des réseaux. ²³

22. Registre/registraire de domaine, Groupe Asie-Pacifique, répondant à la question 4.

23. Registre de domaine/registraire, réponse à la question 4.

Les participant·es au sommet ont mis en avant des exemples à l'échelle nationale, tels que les récentes lois sur le blocage de contenus au Brésil et les défis auxquels sont désormais confrontés les fournisseurs de services Internet pour mettre en œuvre les changements requis par ces lois.²⁴

Dans le cadre de nos recherches, nous avons également constaté que l'intégration de l'expertise technique dans l'élaboration des politiques est un processus bidirectionnel qui nécessite une ouverture de la part des décideur·euses public·ques et la participation active des expert·es techniques aux processus décisionnels pertinents, notamment les consultations. Comme l'a dit un·e répondant·e :

La gouvernance technique de l'Internet est actuellement assurée par la communauté d'expert·es et constitue un élément minime mais essentiel de l'écosystème de la gouvernance de l'Internet. Nous devons apprendre à mieux partager les résultats de nos processus et à évaluer de manière proactive leur impact sur l'infrastructure Internet en termes simples.²⁵



Photo du Sommet de la communauté technique de CIRA, tenu en marge de l'ICANN82 à Seattle.
Les personnes représentées n'approuvent pas nécessairement le contenu de ce rapport.

24. Observatoire ouvert sur l'interférence réseau, [Brazil: OONI data on the blocking of Telegram](#), 2023.

25. Universitaires-ne/chercheur-se/expert-e, répondant à la question 3.

FINANCEMENT ET RESSOURCES

Le financement et les ressources constituent des défis permanents pour les processus de gouvernance multipartite, comme en témoignent les réponses au questionnaire. Un financement stable, prévisible et suffisant est indispensable au bon fonctionnement des institutions de gouvernance efficaces et inclusives. Si le PNM « reconnaît l'importance du financement afin de libérer le plein potentiel » de l'accord, il s'est abstenu de prendre des engagements financiers fermes.²⁶

Si le financement de certains éléments de l'écosystème technique de la gouvernance de l'Internet a été relativement simple (par exemple, le modèle d'adhésion utilisé par les RIR), celui de nombreuses activités et de nombreux établissements liés à la gouvernance de l'Internet dans le cadre du FGI (notamment le FGI mondial et les nombreux INR) a été une source de difficultés et de controverses persistantes. Il existe un sentiment général, partagé par les personnes qui ont participé à la recherche pour ce rapport, selon lequel le secrétariat du FGI manque de moyens budgétaires suffisants pour mettre en œuvre efficacement les améliorations que sa communauté réclame depuis longtemps.

Comme l'a souligné un opérateur de registre travaillant dans la région africaine lors d'un entretien :

Le FGI est chroniquement sous-financé. Il dépend énormément des hôtes locaux pour lui fournir le financement et les installations. Je ne pense pas que le FGI serait en mesure de payer cela lui-même ou de financer quoi que ce soit sans un hôte local très compétent et disposé au faire. Vous êtes donc toujours à la merci d'un hôte local viable et intéressé pour faire fonctionner ces FGI. Et il y en a quelques-uns, mais ils sont rares dans les pays en développement.

Les participant-es au sommet ont souligné que ce problème était exacerbé par le fait que de nombreux INR sont confrontés à des difficultés financières similaires (voire plus pressantes).

26. ONU, [Pacte pour l'avenir, Annexe 1 : Pacte numérique mondial](#), p. 50, 2024.

Certains répondant-es au questionnaire ont fait valoir que les gouvernements devraient accroître leur financement, car ils sont « les principaux acteurs disposant de ressources importantes et ayant la responsabilité de soutenir la participation des citoyens dans des domaines importants de la gouvernance ».²⁷ D'autres ont souligné l'importance de maintenir un modèle de financement reposant sur diverses sources, tant dans le secteur public que privé.

Cette approche présente l'avantage évident de limiter l'influence d'un seul-e intervenant-e (ou groupe d'intervenant-es) sur les institutions ou les processus de gouvernance; toutefois, elle a également donné lieu à des contributions irrégulières, dont le niveau, la fréquence et la diversité sont souvent influencés par des facteurs imprévisibles. Cette situation est clairement défavorable aux organismes qui planifient régulièrement des conférences et qui peuvent avoir besoin d'un secrétariat afin de contribuer de manière productive aux processus de gouvernance dans divers lieux.

Les discussions qui ont eu lieu lors du Sommet de la communauté technique ont mis en évidence les défis particuliers auxquels sont confrontés les organismes et les établissements des pays de l'hémisphère sud, et ont abordé la nécessité d'une stratégie de financement diversifiée qui dépasse le cadre des donateurs institutionnels habituels et adopte une vision plus large des acteurs ayant un « intérêt » dans les discussions sur la gouvernance de l'Internet. Il a également été suggéré d'envisager la possibilité d'instaurer des frais de participation pour certains événements liés à la gouvernance de l'Internet (tout en veillant à adopter des approches justes et équitables afin que ces frais ne constituent pas un obstacle à la participation).



Photo du Sommet de la communauté technique de CIRA, tenu en marge de l'ICANN82 à Seattle.
Les personnes représentées n'approuvent pas nécessairement le contenu de ce rapport.

27. Registre de domaine/registraire, Groupe Asie-Pacifique, répondant à la question 7.

Il est tout aussi important de reconnaître que les limites en matière de financement, de temps et de capacités constituent des préoccupations urgentes pour les participant·es eux-mêmes/elles-mêmes. Ces limites sont particulièrement marquées pour les participant·es des pays de l'hémisphère sud, comme le souligne l'un·e des répondant·es : « Dans les processus d'élaboration des politiques et les forums de développement des normes, [...] les régions dont les écosystèmes commerciaux numériques sont petits ou récents ont du mal à consacrer des ressources à ce processus. »²⁸ Un·e autre participant·e a fait remarquer que « la durabilité des efforts locaux en matière de gouvernance de l'Internet est souvent compromise par la disponibilité limitée des ressources ». ²⁹

La complexité croissante des questions liées à la gouvernance de l'Internet exacerbe ce problème, en particulier lorsqu'il s'agit d'assurer une participation significative des parties prenantes disposant de ressources limitées. Comme l'a souligné un opérateur de registre basé en Afrique lors d'une entrevue :

Lorsque je me suis davantage impliqué dans le MAG (Multistakeholder Advisory Group, groupe consultatif multipartite), j'ai remarqué que l'environnement de la gouvernance de l'Internet était extrêmement axé sur les détails, et qu'il existait tellement de nuances et de sources d'information (comme les actions menées par l'ONU dans le cadre du SMSI et des ODD (objectifs de développement durable) qu'il est très difficile de rester au fait de tout. Ce n'est pas aussi accessible et transparent qu'on pourrait le souhaiter.

Ces limites s'ajoutent aux préoccupations légitimes concernant le caractère inclusif des processus de gouvernance de l'Internet, même si les personnes interrogées ont souligné les efforts déployés par les établissements chargés de la gouvernance technique de l'Internet, notamment les programmes de bourses de l'ICANN, les cours de formation de l'Internet Society (ISOC) et les initiatives visant à promouvoir la gouvernance de l'Internet et le renforcement des capacités techniques dans les pays de l'hémisphère sud.

28. Universitaire/chercheur·se/expert·e, réponse à la question 4.

29. Registre de domaine/registraire, Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes, répondant à la question 4.

Propositions et prochaines étapes

Cette section du rapport présente un certain nombre de propositions qui seront soumises à la discussion et à l'examen des participant·es de la communauté technique de l'Internet.

Ces propositions ont été élaborées en tenant compte des défis majeurs mentionnés ci-dessus et reflètent les priorités identifiées précédemment :

- 1. Inclusivité et transparence :** veiller à ce que les modèles de gouvernance multipartite intègrent véritablement tous les points de vue des parties prenantes, en particulier face aux obstacles existants et émergents à la participation.
- 2. Agilité et réactivité :** continuer à améliorer l'agilité et la réactivité des processus de gouvernance multipartite face aux défis liés à la gouvernance de l'Internet.
- 3. Expertise technique :** veiller à ce que les considérations techniques et les points de vue de la communauté technique soient pris en compte dans l'élaboration des politiques relatives à l'Internet.
- 4. Financement et ressources :** veiller à ce que les modèles de gouvernance multipartite disposent de ressources financières stables, prévisibles et suffisantes pour remplir leurs fonctions, y compris les ressources nécessaires pour faciliter une vaste participation.

Les propositions spécifiques ci-dessous visent chacune à relever un ou plusieurs de ces défis de haut niveau. Elles sont présentées non seulement dans la perspective du processus SMSI+20, mais aussi dans celle du développement à plus long terme de la gouvernance de l'Internet, qui devrait croiser les programmes de développement et de sécurité des Nations Unies dans les années à venir, à mesure que l'Agenda 2030 pour le développement durable arrive à son terme et que les discussions axées sur la sécurité s'appuient sur le précédent établi par la Convention des Nations Unies sur la cybercriminalité.³⁰

30. NU, [L'Assemblée générale des Nations Unies adopte une convention historique sur la cybercriminalité](#), 2024.

Un fil conducteur relie toutes ces propositions : l'importance de la coordination au sein de la communauté technique comme moteur d'impact et d'influence. Une telle coordination, en particulier entre les acteurs institutionnels de la communauté technique, s'est avérée très efficace par le passé. Par exemple, la Déclaration de Montevideo³¹ de 2013 a constitué une étape clé vers la transition de la gestion de l'IANA (Internet Assigned Numbers Authority) trois ans plus tard. Comme l'a souligné un opérateur de registre travaillant dans la région africaine :

La transition de l'IANA est un bon exemple de la manière dont cela a fonctionné au mieux. Je pense que la période était limitée, environ deux ans, et que toutes les parties prenantes se sont concentrées sur un seul sujet. C'était leur priorité. Elles devaient y parvenir. C'était efficace, efficient et productif. Mais avec autant de choses qui se passaient en même temps, cela détournait l'attention et, au final, on n'était efficace dans aucun domaine.

La force de coordination qui s'est manifestée lors de la transition de l'IANA devrait à nouveau être mise à profit par la communauté technique de l'Internet afin d'influencer le débat et de relever efficacement les défis de haut niveau auxquels le modèle multipartite est actuellement confronté.

1. DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LA COORDINATION SUR LES QUESTIONS DE FINANCEMENT

(Financement et ressources, inclusivité et transparence)

Un financement adéquat des processus de gouvernance liés au FGI est essentiel pour qu'ils puissent jouer un rôle efficace dans l'espace plus large de la gouvernance de l'Internet. Les processus liés au FGI constituent un lien important entre la gouvernance technique et les politiques publiques, et fournissent une impulsion cruciale pour impliquer les décideurs publics dans les questions techniques.

31. ICANN, [Montevideo Statement on the Future of Internet Cooperation](#), 2013.

Une récente évaluation approfondie réalisée par la DNS Research Federation a souligné l'importance centrale du FGI et des processus qui y sont liés, concluant que :

Le FGI a eu des répercussions directes et indirectes durables sur le développement de l'Internet et des politiques liées à l'Internet à travers le monde. Le FGI a servi de point de connexion essentiel entre les décideur·euses politiques, les entreprises, les technologues, les militant·es et les universitaires; il agit comme le centre d'un écosystème international où d'autres FGI régionaux et nationaux alimentent et s'inspirent de la réunion mondiale annuelle; et il a donné une voix nationale, régionale et mondiale à des individus et des groupes qui, sans cela, auraient eu du mal à faire entendre leurs préoccupations ou leurs points de vue.³²

De nombreux établissements de la communauté technique ont reconnu cette importance en finançant (et en soutenant activement) le FGI et divers INR. Cependant, avec l'expansion rapide de l'écosystème des INR et des activités intersessionnelles du FGI, certaines initiatives ou certains événements risquent de passer inaperçus ou de ne pas bénéficier d'un



Photo du Sommet de la communauté technique de CIRA, tenu en marge de l'ICANN82 à Seattle.
Les personnes représentées n'approuvent pas nécessairement le contenu de ce rapport.

32. Caeiro et coll., DNS Research Federation, [Net Effects: An Evidence-Led Exploration of IGF Impact](#), 2024.

financement suffisant. Comme l'a fait remarquer l'un·e des répondant·es au questionnaire, « le dialogue multipartite peut être considérablement renforcé grâce à un modèle de financement durable qui garantit la continuité des forums locaux et régionaux sans compromis ».³³

Au cours des dernières années, l'Association de soutien au FGI (ASFGI)³⁴ a servi de canal pour certaines contributions, recevant des fonds et les distribuant aux INR requérantes et au secrétariat du FGI. Certains établissements de la communauté technique ont apporté leur contribution par l'intermédiaire de l'ASFGI, d'autres ont versé directement leurs contributions aux bénéficiaires de leur choix, tandis que d'autres encore ont combiné les deux approches. Les participant·es au sommet ont noté que cela peut entraîner une « fatigue financière », en particulier pour les contributeurs réguliers.

En outre, les participant·es au sommet ont souligné l'importance d'adopter une approche disciplinée et structurée en matière de financement, soulignant que le financement provenant de certaines sources, notamment les gouvernements, peut prendre beaucoup de temps à planifier et à se concrétiser. Certain·es participant·es ont même suggéré la mise en place de mécanismes de recouvrement des coûts ou de systèmes d'adhésion pour le FGI, en insistant toutefois sur la nécessité de garantir leur équité et leur transparence, et de ne pas en faire peser le fardeau sur les organisations déjà en situation de précarité financière. Soulignant le « sous-financement chronique » du FGI, un opérateur de registre basé en Afrique a insisté sur la nécessité pour les grandes entreprises du secteur privé de se mobiliser et de prévoir des dispositions spécifiques pour le financement de la gouvernance de l'Internet :

Je ne pense pas que les grands joueur·ses [...] qui tirent profit d'une gouvernance à grande échelle paient leur juste part — à mon avis, devraient contribuer beaucoup plus. Ils devraient prendre des dispositions spécifiques pour contribuer au financement de la gouvernance de l'Internet.

33. Registre/registraire de domaine, Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes, répondant à la question 6.

34. [Site Web de l'ASFGI](#).

Les participant·es au sommet ont également souligné la nécessité de diversifier les sources de financement, tout en notant à quel point cela peut être difficile et combien il est important de proposer une offre de valeur solide aux nouveaux·elles bailleur·ses de fonds potentiel·les.

Enfin, en ce qui concerne les questions de financement, il a été reconnu que la coordination visant à maximiser l'impact des contributions des établissements de la communauté technique était désormais plus essentielle que jamais. Une première étape nécessaire vers ce type de coordination consisterait à comprendre les contributions actuellement apportées par divers établissements de la communauté technique aux efforts en matière de gouvernance multipartite de l'Internet, qu'il s'agisse du Fonds d'affectation spéciale mondial du FGI, de l'ASFGI ou directement à diverses initiatives nationales et régionales de gouvernance de l'Internet. Sur la base d'un aperçu plus complet de ces flux financiers, des stratégies visant à optimiser ou à renforcer l'impact des contributions pourraient être élaborées, les organisations I* étant probablement les mieux placées pour mener à bien une telle initiative.

2. DÉVELOPPER DES ÉCHANGES PLUS PROFONDS ENTRE LA PRISE DE DÉCISION ET LE DIALOGUE

(Expertise technique, agilité et réactivité, inclusivité et transparence)

Comme indiqué ci-dessus, les processus liés au FGI jouent un rôle systémique important en matière de gouvernance technique. Et si certaines des questions techniques qui avaient surgi lors du premier SMSI se sont dissipées, notamment celles relatives aux « ressources Internet critiques »³⁵, de nouveaux enjeux, tels que la gouvernance des données, ont fait en sorte que les tensions persistent autour des frontières (et des barrières) entre les processus mondiaux axés sur la technologie et leurs homologues gouvernementaux.

Afin de consolider et de renforcer le rôle que peuvent jouer les processus liés au FGI, et de tirer parti d'un climat général favorable à l'évolution du FGI,

35. Comme Paul Wilson et Pablo Hinojosa l'ont souligné dans « A critical look at critical Internet resources, since the WGIG », tiré de *The Working Group on Internet Governance : 10th Anniversary Reflections*, publié par William Drake, 2015.

la communauté technique de l'Internet devrait jouer un rôle proactif dans l'élaboration de nouveaux mécanismes visant à combler le fossé entre les processus décisionnels (par exemple, l'ICANN, l'IETF) et les processus fondés sur le dialogue (par exemple, le FGI), ainsi qu'entre leurs communautés respectives, qui se recoupent toutefois. Par exemple— conformément aux lignes directrices multilatérales de São Paulo, il convient de créer des canaux officiels de coopération et de dialogue afin de partager les résultats, les meilleures pratiques et les enseignements tirés.

Faisant référence aux ponts établis entre les intervenant-es communautaire technique au cours des processus PNM et SMSI+20, un-e membre de la communauté technique travaillant en Amérique latine a appelé à ce qu'ils soient rendus permanents :

Nous avons la capacité d'organiser les choses et de les faire fonctionner correctement. Cela démontre que ces ponts ne sont pas temporaires. Ils doivent être permanents, construits pour durer. La communauté technique que nous connaissons aujourd'hui, telle que le TCCM et le réseau de sensibilisation du SMSI+20 de l'ICANN, est née à un moment précis où des mesures spécifiques étaient nécessaires, mais nous n'avons pas besoin d'attendre le SMSI+20 pour nous remettre au travail. Essayons d'en faire une habitude!

Des mécanismes formels visant à faciliter la reconnaissance mutuelle des délibérations sur une question spécifique dans les instances décisionnelles et les instances axées sur le dialogue pourraient contribuer à renforcer la confiance dans la solidité et le caractère inclusif des décisions finales, qu'elles soient de nature réglementaire ou technique. Et bien que ces processus devraient idéalement répondre à des questions urgentes ou d'actualité, il serait utile d'acquérir de l'expérience avec cette approche en l'intégrant dans les programmes réguliers des événements du FGI, de l'IETF et de l'ICANN.

Les participant-es au sommet ont également souligné le rôle joué par les « agent-es de liaison » entre divers organismes techniques (par exemple, l'ICANN et l'IETF) et ont émis l'hypothèse qu'une telle approche pourrait être adoptée dans le cadre d'autres relations institutionnelles. Après avoir réfléchi au problème des « espaces différents, des personnes différentes, des enjeux

différents », les participant-es au sommet ont envisagé plusieurs solutions possibles, telles que la création de nouveaux canaux pour mettre en relation les « personnes du FGI » et les « personnes de l'ICANN », l'encouragement des échanges entre le FGI et l'ICANN, voire la nomination de « champion·nes » chargé·es de faire avancer un enjeu particulier dans chacun des différents forums.

De tels efforts contribueraient à créer des liens plus cohérents et plus visibles entre les instances décisionnelles (par exemple, l'ICANN) et les espaces de dialogue (par exemple, le FGI), tout en ancrant les discussions du FGI dans des « scénarios concrets » sur la base desquels elles peuvent « faciliter la mise en place de solutions pratiques et la sensibilisation ».³⁶

Un opérateur de registre travaillant dans la région africaine a souligné ce besoin de connexions plus claires, indiquant :

Je suis convaincu que les discussions menées dans le cadre du FGI influencent les décisions prises ailleurs, mais je pense que son impact pourrait être plus important si le FGI formulait des messages concrets, clairs, concis et diffusés de manière appropriée. Il n'est pas nécessaire d'en faire un forum de négociation, mais il faut au moins veiller à ce que les discussions débouchent sur des messages forts [...] afin de garantir leur impact.

Les participant-es au sommet ont également souligné le rôle clé joué par les INR et ont appelé à un renforcement des liens entre elles, ainsi qu'à accorder davantage de temps aux FGI nationaux et régionaux lors du FGI mondial afin de mettre en avant les priorités régionales et locales.

36. Registre/registraire de domaine, Groupe africain, répondant à la question 6.

3. FAVORISER LA GOUVERNANCE MULTIPARTITE DANS L'ÉLABORATION DE POLITIQUES PUBLIQUES

(Expertise technique)

Au cours des deux dernières décennies, divers exemples ont montré que des gouvernements ont tenté d'intégrer les principes de la participation multipartite dans leurs processus décisionnels, avec des degrés d'engagement et de réussite variables. Dans l'ensemble, les répondant·es au questionnaire ont exprimé un fort appui à l'égard de l'intention qui sous-tend de telles initiatives — c'est-à-dire des engagements structurels visant à intégrer les connaissances et l'expertise techniques dans l'élaboration de politiques publiques pouvant avoir des répercussions techniques. Comme l'a fait remarquer l'un·e des répondant·es au questionnaire, « un véritable engagement multipartite doit impliquer des discussions, des échanges et une prise de décision sur un pied d'égalité. C'est plus que des consultations. »³⁷



Photo du Sommet de la communauté technique de CIRA, tenu en marge de l'ICANN82 à Seattle. *Les personnes représentées n'approuvent pas nécessairement le contenu de ce rapport.*

Cependant, des processus multipartites efficaces exigent l'engagement de tous/toutes les participant·es. Pour que les efforts de bonne foi (mais imparfaits) visant à mettre en place des processus de gouvernance multipartites soient couronnés de succès et encouragent la poursuite des efforts, la communauté technique devra s'engager pleinement en tant que partenaire. Outre leurs connaissances et leur compréhension techniques, les membres de la communauté technique peuvent également apporter leur expérience acquise au cours de leurs nombreuses années de pratique active dans les processus de gouvernance multipartite. Peu de groupes sont mieux placés pour collaborer avec les gouvernements à l'élaboration ou à l'amélioration de modèles multipartites susceptibles de produire des résultats concrets.

37. Opérateur de réseau, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG), répondant à la question 5.

Comme l'a déclaré un·e membre de la communauté technique travaillant en Amérique latine et interrogé·e dans le cadre de ce rapport :

J'en conclus qu'il faut continuer à soutenir fermement le multipartisme et à faire entendre notre voix dans les processus multilatéraux. Cela aidera les gouvernements à comprendre que le multipartisme et les parties prenantes elles-mêmes ne sont pas leurs ennemis, mais que nous sommes tous/toutes dans le même bateau. Comme je l'ai déjà dit, c'est en construisant des ponts que nous pourrons continuer à profiter de l'Internet tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Certains ont souligné que cela s'explique, du moins en partie, par le niveau d'expertise spécialisée dont font preuve les membres de la communauté technique, par rapport aux connaissances plus générales des participant·es issus des gouvernements et d'autres groupes de parties prenantes. Comme l'a fait remarquer avec humour l'un·e des participant·es au sommet, « nous n'avons peut-être pas toutes les réponses, mais nous savons comment ne pas détruire l'Internet! »

Ce qui manque souvent aux participant·es de la communauté technique (à l'instar de nombreuses autres parties prenantes), c'est le temps et les ressources nécessaires pour contribuer à un éventail toujours plus large d'activités d'élaboration des politiques. En conséquence, la communauté technique doit travailler ensemble pour coordonner et hiérarchiser les contributions efficaces à la définition des efforts multipartites menés par les gouvernements. Elle devrait chercher à développer cette coordination aux niveaux régional et national, en tirant parti des associations régionales de ccTLD, des sections locales de l'Internet Society, des initiatives régionales du FGI et d'autres groupes.

4. CONTINUER D'INNOVER LES MODÈLES DE GOUVERNANCE TECHNIQUE

(Agilité et réactivité)

Ce rapport n'a pas pour objectif de proposer des modifications à des modèles de gouvernance technique spécifiques. Il convient toutefois de noter que plus d'un tiers des personnes ayant répondu au questionnaire ont exprimé des préoccupations concernant la lenteur ou le dysfonctionnement des processus de gouvernance, beaucoup d'entre elles faisant référence à des modèles de gouvernance technique spécifiques. Ces préoccupations ont été reprises par plusieurs participant·es au sommet et personnes interrogées.

En ce qui concerne l'évolution de ces modèles, des travaux importants sont actuellement en cours. Au moment de la rédaction du présent document, plusieurs initiatives communautaires sont en cours afin de mettre à jour des cadres fondamentaux régissant la gouvernance technique mondiale. La communauté de l'ICANN s'est également engagée dans des travaux dédiés à l'évolution du modèle multipartite de l'ICANN.³⁸

Cependant, les processus décisionnels techniques peuvent encore être longs et susceptibles d'être retardés ou compromis par des parties motivées. Voici quelques suggestions formulées par les répondant·es au questionnaire pour répondre à ces préoccupations :

- « Mettre en œuvre des phases temporelles pour l'établissement d'un consensus afin d'assurer des résolutions en temps opportun. »³⁹
- « Utiliser des cadres décisionnels qui permettent des solutions provisoires pendant l'élaboration de politiques à long terme. »⁴⁰
- « Consacrer du temps à la création d'un modèle de coûts réaliste. »⁴¹

38. Cute, [Evolving ICANN's multistakeholder model: The work plan and way forward](#), 2019.

39. Registre/registraire de domaine, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG), réponse à la question 5.

40. Registre/registraire de domaine, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG), réponse à la question 5.

41. Registre de domaine/registraire, Groupe Asie-Pacifique, répondant à la question 5.

- « [Mettre en place] des groupes de travail multipartites de petite taille, axés sur des missions spécifiques, afin de traiter les questions émergentes ou urgentes. »⁴²
- « [Mettre en place] des mécanismes clairs et rationnels de règlement des différends, tels que des mécanismes d'arbitrage bien conçus. »⁴³

Dans le même ordre d'idées, les participant-es au sommet ont formulé plusieurs suggestions visant à innover les modèles actuels de gouvernance technique :

- La nécessité de prévoir des conséquences lorsqu'un-e participant-e agit de mauvaise foi, par exemple en faisant délibérément traîner un processus limité dans le temps;
- La nécessité d'une plus grande volonté d'accepter les compromis et le consensus;
- La nécessité de définir des champs d'application plus réalistes, peut-être en subdivisant le travail;
- La nécessité de trouver un équilibre entre le désir d'être agile et celui d'être rigoureux, ce qui peut impliquer de fixer des délais clairs pour favoriser l'engagement et la concentration.

De telles suggestions sont précieuses et devraient être prises en considération par les communautés chargées d'améliorer leurs modèles de gouvernance technique respectifs; toutefois, toute mise en œuvre devrait être adaptée aux besoins spécifiques de chaque modèle. Il est également vrai que certaines variantes de ces idées ont déjà été testées dans certaines circonstances.

Il est donc essentiel de favoriser un partage efficace des informations et des expériences entre les différents modèles multipartites et leurs communautés afin de faciliter l'émergence de bonnes pratiques et de garantir que les enseignements tirés dans un contexte donné ne soient pas perdus, ignorés ou oubliés.

42. Chercheur-se, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG), répondant à la question 5.

43. Chercheur-se, Groupe africain, répondant à la question 5.

De plus, comme cela a été souligné lors des discussions en petits groupes lors du sommet, nous devons éviter de vouloir tout faire en même temps : sachant que la refonte des processus est en soi une tâche fastidieuse, nous devons hiérarchiser avec soin les domaines qui doivent être retravaillés en priorité.

Comme indiqué précédemment dans le rapport, les lignes directrices multipartites de São Paulo (*São Paulo Multistakeholder Guidelines*) peuvent également constituer une ressource utile pour évaluer l'efficacité des processus multipartites. Les autoévaluations réalisées par les établissements de gouvernance technique à l'une de ces lignes directrices, une approche déjà explorée par des organismes dans le cadre du FGI, pourraient contribuer à favoriser l'amélioration continue et l'innovation des modèles de gouvernance multipartite spécifiques.

Faire des progrès et les mesurer

La mise en œuvre de ces propositions ou d'autres similaires, ainsi que l'évaluation de leur succès, nécessiteront la coopération et la coordination de l'ensemble de la communauté technique mondiale de l'Internet. Les participant·es au sommet ont réfléchi au fait que, même au sein de la communauté technique, le cloisonnement et la fragmentation – des priorités et des préoccupations divergentes, motivées par des différences régionales et économiques ou des défis sectoriels spécifiques – peuvent entraver cette coopération.

Il est nécessaire de donner la priorité à la recherche d'approches « inclusives » pour la coordination des communautés techniques, qui reflètent de manière plus complète les préoccupations communes. Voici quelques points clés de la discussion du sommet :

- Les activités de coordination régionales (ou nationales) peuvent jouer un rôle essentiel pour contribuer à cet engagement et à cette harmonisation à l'échelle mondiale, mais elles doivent être encouragées.
- Nous n'avons pas besoin d'une approche unique, mais devons plutôt reconnaître que ce qui fonctionne dans une région peut ne pas fonctionner dans d'autres.
- Il est nécessaire que les organisations I*, au plus haut niveau, prennent l'initiative dans les efforts de coordination de la communauté technique mondiale, notamment en collaborant étroitement entre elles.
- Il est nécessaire que les différentes parties prenantes définissent des objectifs communs et, le cas échéant, des mesures fondées sur des données pour évaluer les progrès accomplis.
- Les groupes ponctuels, comme la Technical Community Coalition for Multistakeholderism (TCCM), sont des véhicules importants pour l'action et la coordination communautaires.

L'un des résultats prioritaires de cette coordination est la promotion d'une communauté technique résiliente, ce qui nécessite une communication efficace et une collaboration équitable. Cela est considéré comme essentiel tant au sein de la communauté technique, pour garantir des objectifs, des

positions et une compréhension communs, qu'en termes de communication entre les groupes de parties prenantes et toutes les communautés.

Dans le même ordre d'idées, l'engagement auprès des gouvernements et d'autres parties prenantes non techniques, que ce soit à des fins éducatives, informatives ou militantes, nécessite des messages « clairs, cohérents et convaincants » sur le rôle de la communauté technique et les succès de la gouvernance multipartite de l'Internet dans le domaine technique. À cet égard, il est important de reconnaître que les priorités et les capacités des différentes régions peuvent varier considérablement, et de veiller à ce que les préoccupations des régions actuellement sous-représentées soient prises en compte de manière équitable.

La mesure du succès de ces efforts incombera principalement aux établissements de la communauté technique Internet, en particulier aux organisations I*. Nous espérons que les propositions décrites dans ce rapport permettront de mettre en place une structure afin de suivre les progrès de manière significative et de prendre des décisions stratégiques collectives.

Conclusion

Le SMSI+20 arrive à un moment décisif. En termes de géopolitique, de développement technologique et de relations entre nos sociétés et la technologie, cette période est marquée par des bouleversements, des changements rapides et de fortes tensions.

Même s'il faut peut-être être optimiste pour considérer les premières réunions du SMSI comme harmonieuses, il n'est pas exagéré de dire que le climat politique mondial s'est considérablement détérioré depuis lors. Alors que les gouvernements expérimentent de nouveaux moyens de réglementer les technologies numériques, le consensus autour d'une approche multipartite de la gouvernance de l'Internet, fondée sur l'idéal commun d'un réseau mondial facilitant l'innovation sans autorisation et les capacités de communication ouverte, pourrait bien vaciller.

Aussi essentiel que soit l'engagement dans le processus du SMSI+20, il ne s'agit que d'un échange parmi tant d'autres dans le cadre d'un débat continu. La gouvernance mondiale peut évoluer de manière étonnamment ad hoc, et la gouvernance de l'Internet, dans le cadre du SMSI, s'est retrouvée curieusement isolée de processus pourtant importants et apparemment liés, tels que les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, l'Agenda 2030 pour le développement durable, les délibérations de l'UIT, ainsi que les négociations de plus en plus intenses sur la cybersécurité et la cybercriminalité.

Comme l'a suggéré Wolfgang Kleinwächter, professeur émérite en politique et réglementation de l'Internet à l'Université d'Aarhus :

Une conférence d'examen des ODD est prévue pour 2030. Il serait logique que le prochain cycle de développement (2030-2045) combine les objectifs des ODD et du SMSI, probablement sous la forme d'« objectifs de développement global » (ODG). Dans un tel processus, un FGI+ pourrait jouer un rôle clé en tant que plateforme de discussion multipartite universelle et propice au dialogue.⁴⁴

44. Kleinwächter, [Internet governance outlook 2024: "Win-win-cooperation" vs. "zero sum games"](#), 2024.

Dans son document officiel, le gouvernement suisse fait écho à cet appel en déclarant :

Une meilleure intégration du SMSI dans les objectifs de développement durable (ODD) devrait mettre l'accent sur le rôle des technologies numériques dans la réalisation de l'Agenda 2030, comme l'a déjà souligné le document final du SMSI+10.⁴⁵

Le démantèlement de ces cloisonnements au profit d'une approche plus holistique présenterait à la fois des occasions et des risques. Si cela pourrait réduire le risque de voir émerger des approches incohérentes à l'issue de négociations politiques menées de manière isolée, cela exposerait probablement plus que jamais les discussions sur la gouvernance de l'Internet à l'influence politique et à la rancœur.

Il sera difficile de naviguer dans les années à venir pour obtenir des résultats qui préservent et respectent les éléments fondamentaux d'une approche multipartite. Cela exigera une ouverture aux nouvelles idées et à l'évolution, une volonté et un engagement à impliquer toutes les parties prenantes dans leurs préoccupations et selon leurs conditions, une coordination et une harmonisation entre les différentes composantes de la communauté technique de l'Internet, ainsi qu'une clarification des raisons pour lesquelles l'approche multipartite et un Internet mondial et interopérable sont d'un intérêt vital pour l'humanité tout entière. Comme l'a souligné un répondant·e au questionnaire :

Compte tenu des développements géopolitiques actuels, il est tentant de se concentrer sur les personnes partageant les mêmes idées ou de se replier sur soi-même. Nous devons prendre conscience que cela créerait la pire forme de prophétie auto-réalisatrice. L'Internet est mondial, sa gouvernance doit rester/ être un processus mondial, incluant l'ensemble des acteur·trices sur un pied d'égalité, même si les discussions seront difficiles et les résultats pas toujours bien accueillis.⁴⁶

45. Swiss government, WSIS+20 non-paper, op. cit.

46. Registre de domaine/registraire, Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG), réponse à la question 4.

Comme le montre ce rapport, certain·es membres de la communauté technique de l'Internet se sont déjà penché·es de manière approfondie sur ces questions. À l'approche de l'examen SMSI+20 (et au-delà), nous espérons que ce rapport rendra justice aux idées et aux points de vue qui ont été partagés et qu'il aidera la communauté technique à promouvoir, défendre et renforcer l'approche multipartite de la gouvernance de l'Internet.

Annexe 1 : Méthodologie

Ce rapport présente les points de vue d'un certain nombre de membres de la communauté technique, sans toutefois refléter toutes les opinions au sein de ce groupe très diversifié. Bien qu'il mette en avant les perspectives et les rôles de la communauté technique, la gouvernance multipartite de l'Internet dépend nécessairement des contributions de tous les groupes de parties prenantes pour relever les défis en constante évolution de l'Internet.

L'élaboration du présent rapport a nécessité trois phases de consultation avec la communauté technique de l'Internet.

1. Un engagement initial au moyen d'un court questionnaire;
2. Le Sommet de la communauté technique convoqué par CIRA en mars 2025;
3. Des entrevues avec d'autres membres expert-es de la communauté technique.

CIRA tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette initiative. C'est grâce à votre contribution que ce rapport a pu voir le jour.

QUESTIONNAIRE SUR LA COMMUNAUTÉ TECHNIQUE

Le questionnaire qui a servi de base à ce rapport (figurant à l'annexe 2) a été distribué aux membres de la communauté technique de l'Internet par le biais de listes de diffusion, des réseaux sociaux et d'une mobilisation directe en octobre et novembre 2024.

L'objectif du questionnaire était de recueillir les avis et les impressions des participant-es aux processus de gouvernance multipartite de la communauté technique de l'Internet (ainsi qu'aux processus liés au FGI) sur l'état actuel et l'avenir des structures et des pratiques de gouvernance multipartite de l'Internet. Le questionnaire demandait notamment aux personnes interrogées d'identifier les caractéristiques essentielles d'un modèle de gouvernance multipartite efficace, ainsi que ses vulnérabilités et les moyens d'y remédier.

Le questionnaire a permis de recueillir 50 réponses provenant de personnes et d'organismes remplissant diverses fonctions au sein de la communauté technique de l'Internet. Ce questionnaire reprenait la définition de « communauté technique » utilisée par la Technical Community Coalition for Multistakeholderism (TCCM) dans une récente proposition politique : « les entreprises, organismes, groupes et acteur-trices dont la responsabilité quotidienne est d'exploiter les infrastructures et services essentiels au cœur de l'Internet ».47

Le questionnaire se voulait anonyme, ne sollicitant que des renseignements généraux sur le rôle et la région des répondant-es. Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition des postes et des régions, tels qu'ils ont été indiqués volontairement par les personnes interrogées.

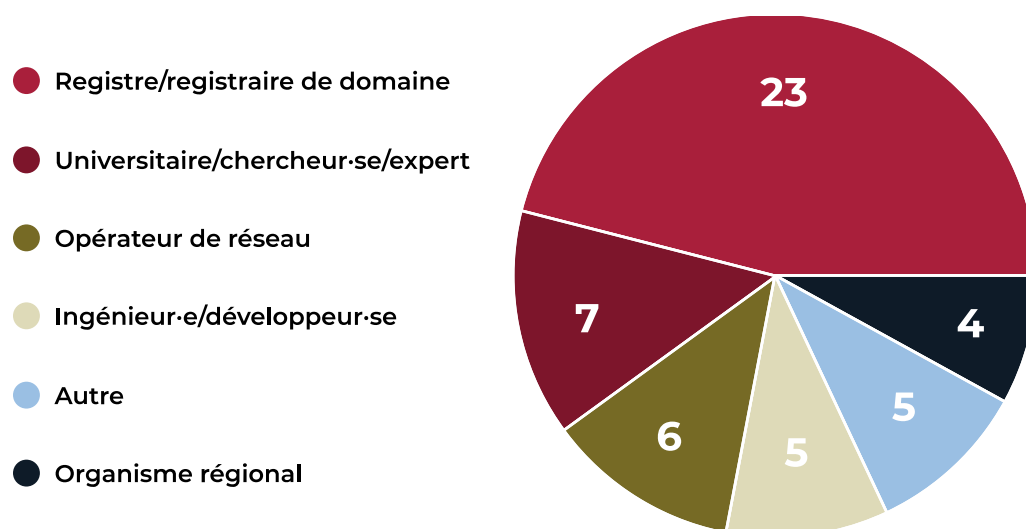


Figure 2. Répartition des rôles des répondant-es au questionnaire

47. TCCM, [Soumission à CWG-Internet sur les aspects développementaux pour renforcer l'Internet](#), 2024.

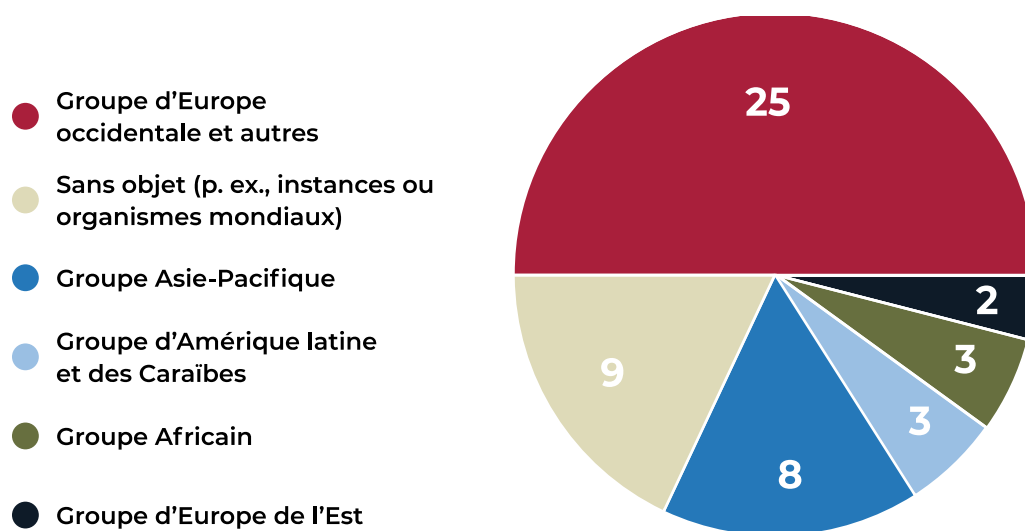


Figure 3. Distribution régionale des répondant-es au questionnaire

Les réponses à ce questionnaire ne prétendent en aucun cas être représentatives des opinions de l'ensemble de la communauté technique de l'Internet, ni même d'une partie clairement identifiable de cette communauté.

Cependant, les questions ouvertes ont incité de nombreux·euses répondant·es à fournir des commentaires détaillés et réfléchis : le nombre moyen de mots par répondant pour les cinq questions de fond était de 175, et sept répondant·es ont répondu par plus de 500 mots. Les passages pertinents ou illustratifs de ces réponses sont cités tout au long du présent rapport (avec quelques corrections mineures d'orthographe et de grammaire).

La répartition régionale des répondant·es (voir figure 3) met en évidence un défi souvent évident dans les processus mondiaux de gouvernance multipartite de l'Internet (en particulier technique), à savoir la surreprésentation des répondant·es du groupe « Europe occidentale et autres » (Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG)) (un groupe défini par les Nations unies qui comprend également l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, la Turquie et, de manière informelle, les États-Unis).

Les raisons historiques, économiques et sociales à l'origine de ce déséquilibre sont nombreuses, et bien que des efforts aient été faits pour maximiser la diversité des répondant·es, les réponses à notre questionnaire illustrent la

prédominance des voix issues du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (WEOG) dans les discussions de la communauté technique Internet (un point qui a également été souligné par plusieurs répondant·es au questionnaire, participant·es au sommet et expert·es interrogé·es dans le cadre du présent rapport). Nous avons pris plusieurs mesures pour remédier à ce déséquilibre, tant dans la planification du Sommet de la communauté technique que dans nos travaux ultérieurs visant à finaliser le présent rapport.

Nous constatons également un certain déséquilibre dans les rôles des répondant·es, les registres de noms de domaine et les registraires étant surreprésentés par rapport aux autres groupes.

Compte tenu de ces déséquilibres, il est important de souligner que ce rapport est destiné à alimenter les discussions futures et que la priorité doit être accordée à la prise en compte d'un plus grand nombre de voix et de points de vue à mesure que la communauté technique se prépare à l'examen du SMSI+20 et à la suite des choses. Nous nous sommes efforcé·es de mettre cet aspect au premier plan, lorsque cela était approprié, dans les propositions présentées ci-dessus, qui serviront de point de départ aux discussions futures.

SOMMET DE LA COMMUNAUTÉ TECHNIQUE DE CIRA

Le 7 mars 2025, 72 membres de la communauté technique se sont réuni·es à Seattle à l'occasion du Sommet de la communauté technique de CIRA. Une première version de ce rapport, basée sur les réponses au questionnaire, a été communiquée aux participant·es avant cet événement en présentiel. Tout au long de la journée, les participant·es ont assisté à des présentations, à des tables rondes et à des ateliers en petits groupes.

Bien que l'événement se soit déroulé selon la *règle de Chatham House*, les commentaires reçus sur le projet ont été très précieux pour affiner et développer les idées et les propositions qui y figuraient. Les groupes de discussion, chacun consacré à une proposition spécifique, se sont révélés particulièrement utiles à cet égard.

Compte tenu des limites en matière de diversité des répondant·es au questionnaire, une attention particulière a été accordée à la mise en avant des voix des intervenants et des participant·es susceptibles d'offrir des perspectives sous-représentées. Le défi consistant à élargir consciemment le dialogue sur la gouvernance multipartite de l'Internet afin de refléter une communauté technique véritablement mondiale a inspiré le présent rapport et sera essentiel aux travaux futurs.

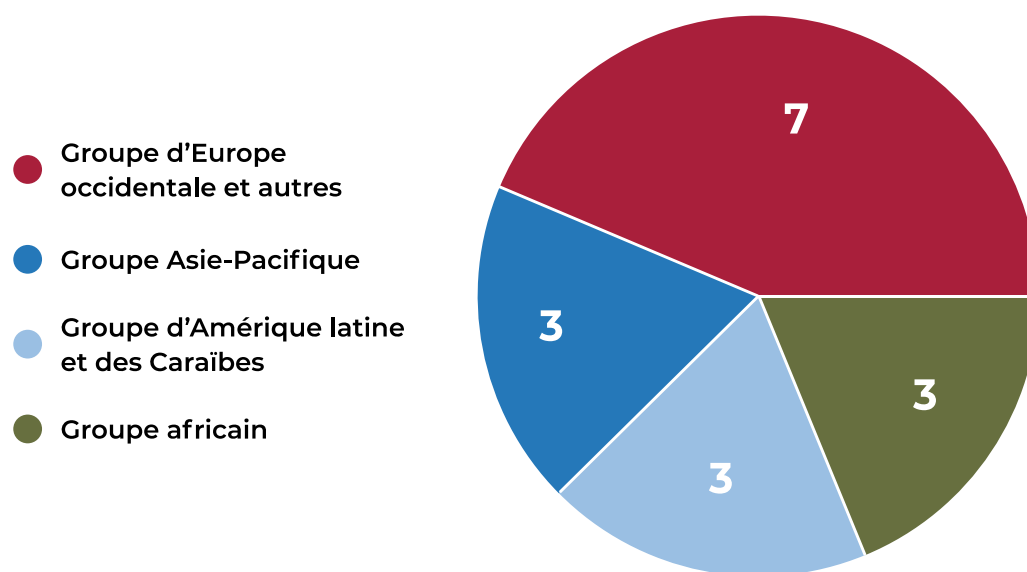


Figure 4. Distribution régionale des conférencier·ères invité·es au Sommet

ENTREVUES

Entre avril et mai 2025, CIRA a mené cinq entrevues auprès de membres expert-es de la communauté technique afin de recueillir leurs points de vue sur les enjeux et les propositions présentés dans le rapport. Le recrutement a ciblé des spécialistes qui n'ont pas pu assister au Sommet de la communauté technique de CIRA et qui travaillent dans des régions sous-représentées dans les résultats du questionnaire.

Chaque entrevue a duré entre 30 et 45 minutes et suivait un format semi-structuré.

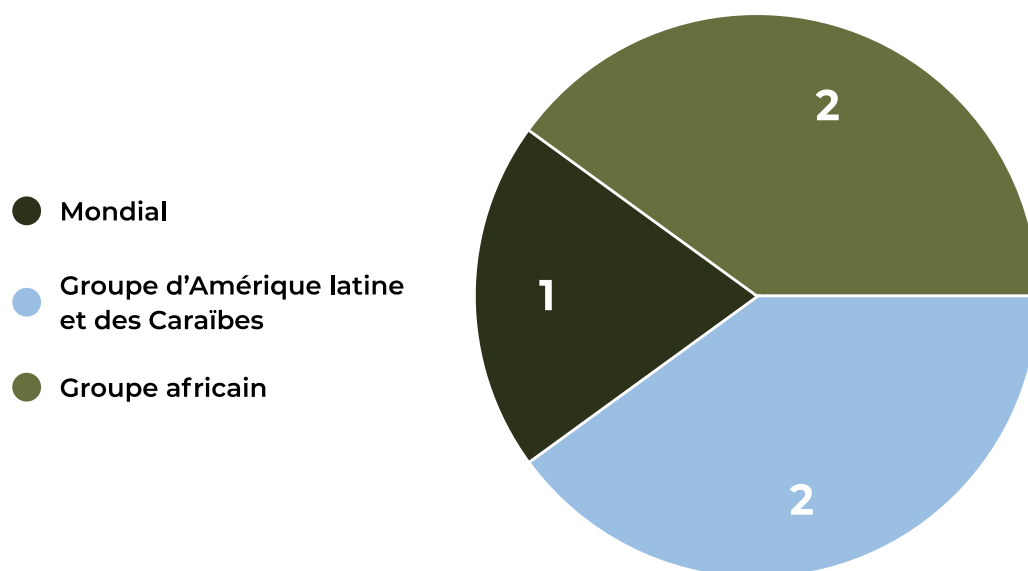


Figure 5. Distribution régionale des personnes interrogées

Annexe 2 : Questionnaire

Points de vue sur l'évolution et le renforcement de la gouvernance multipartite de l'Internet

Un questionnaire pour les membres de la communauté technique de l'Internet

CIRA invite les membres de la communauté technique à remplir un court questionnaire qui servira à alimenter un rapport de recherche sur l'évolution de la gouvernance multipartite de l'Internet.

Avec la mise en place du Pacte numérique mondial et la communauté internationale tournée vers l'examen du SMSI+20 qui se tiendra l'année prochaine, le fragile consensus en vertu duquel l'Internet devrait être gouverné selon des principes multipartites – ouverture, inclusivité, approche ascendante – semble plus fragile que jamais.

Mais alors que les gouvernements, les organisations intergouvernementales (y compris l'ONU) et les autres parties prenantes réfléchissent à l'avenir de la gouvernance de l'Internet, quelles inspirations, idées et innovations les membres de la communauté technique apporteront-ils/elles à ce dernier cycle de négociations?

L'[Autorité canadienne pour les enregistrements Internet \(CIRA\)](#) a commandé une étude afin de mieux comprendre et documenter les positions des membres de la communauté technique sur les principaux défis liés à la prise de décision et aux dialogues multipartites concernant l'Internet, ainsi que sur les moyens de les atténuer ou de les surmonter.

Les questions ci-dessous visent à tirer parti de l'expertise et des connaissances des intervenant-es communautaires techniques, en particulier en ce qui concerne la gouvernance multipartite de l'Internet dans la pratique. S'appuyant sur ces contributions, l'étude qui en résultera contribuera au débat public en cours sur la manière dont la gouvernance multipartite de l'Internet – et le dialogue qui l'accompagne – peut évoluer en vue de devenir plus forte et plus résiliente.

Bien que les résultats de cette étude ne reflètent pas l'opinion de l'ensemble de la communauté technique, ils fourniront des informations précieuses

provenant de certain(e)s des organismes, groupes et acteur·trices clés qui assurent le fonctionnement quotidien de l'Internet.

Chacune des questions du questionnaire ci-dessous comporte un champ de réponse libre. N'hésitez pas à y inclure des détails, des exemples et des arguments pour étayer votre réponse. Tout ce que vous pourrez fournir contribuera à développer les idées et les positions qui seront présentées dans l'étude finale.

*** Indique une question obligatoire**

1. Comment décririez-vous votre rôle dans la communauté technique de l'Internet (p. ex., registraire, registre, ingénieur·e indépendant·e)?

Aux fins du présent questionnaire, nous définissons la communauté technique de l'Internet comme l'ensemble des entreprises, organismes, groupes et acteur·trices dont la responsabilité quotidienne consiste à exploiter les infrastructures et services essentiels au cœur de l'Internet.

2. À quel groupe régional des Nations Unies votre organisme ou votre travail est-il principalement lié?

Vous trouverez des renseignements sur les groupes régionaux de l'ONU [ici](#)

- Groupe africain
- Groupe Asie-Pacifique
- Groupe d'Europe de l'Est
- Groupe d'Amérique latine et des Caraïbes
- Groupe d'Europe occidentale et autres (y compris les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Türkiye)
- Sans objet (p. ex., instances ou organismes mondiaux)

3. Selon vous, quels sont les éléments ou caractéristiques essentiels d'un modèle de gouvernance Internet multipartite efficace (sans lesquels le modèle serait voué à l'échec), et pourquoi? Dans la mesure du possible, veuillez fournir des exemples.

Aux fins du présent questionnaire, nous définissons la gouvernance multipartite de l'Internet comme les processus décisionnels liés au fonctionnement quotidien de l'Internet qui impliquent toutes les parties prenantes, sur un pied d'égalité.

4. En tant que membre de la communauté technique, quels sont selon vous les principaux sujets de préoccupation (ou « points sensibles ») dans les approches existantes en matière de gouvernance multipartite de l'Internet? Dans la mesure du possible, veuillez fournir des exemples.

5. Quelles sont les façons pratiques d'atténuer ou de surmonter les défis que vous avez identifiés à la question 4? Dans la mesure du possible, veuillez fournir des exemples.

6. De quelles façons le dialogue entre plusieurs parties prenantes (c.-à-d. non décisionnel) sur la gouvernance de l'Internet pourrait-il être amélioré ou renforcé? Dans la mesure du possible, veuillez fournir des exemples.

7. Veuillez nous faire part de tout autre commentaire que vous avez sur le développement continu de la gouvernance multipartite de l'Internet (ou de tout problème connexe que vous jugez pertinent).

8. Acceptez-vous que des extraits des commentaires que vous avez fournis ci-dessus soient cités dans le cadre de l'étude?* (Oui/Non)